

les crimes désignés sous la juridiction d'un pays ou de l'autre et permettra de traduire les suspects en justice sans délai dans le pays où s'exercera le principal effet du délit.

Ce Traité est d'une importance particulière pour le Canada étant donné sa proximité géographique des Etats-Unis et le fait que la grande majorité des cas d'extradition qui se présentent au Canada concernent des demandes de livraison de fugitifs entre le Canada et les Etats-Unis.

Le texte du Traité d'extradition suit.